

ASSOCIATION ADEPAL PPR

Saint Pancrasse – 38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail :**adepalsp@laposte.net**

Site Internet **:** **[https://www.adepal-ppr.fr/](http://www.adepal-ppr.fr/)**

**NEWSLETTER D’octobre 2024**

A voir ou revoir sur notre site :

-le compte rendu de notre assemblée générale du 2 octobre 2024 :

<https://www.adepal-ppr.fr/blog/l-association/assemblee-generale-annuelle-2-10-24.html>

-Les conséquences du dérèglement climatique sur l’activité du Père Noël. (Humour)

-les nouvelles discussions du FORUM.

-Schéma touristique et des loisirs 2024-2028 voté par la communauté de communes Le Grésivaudan, le 23 septembre 2024 :

<https://www.adepal-ppr.fr/pages/actions-en-cours/developpement-economique-du-ppr/comment-maintenir-et-developper-l-economie-valoriser-les-activites-artisanales/tourisme-et-loisirs-le-gresivaudan.html>

-des photos du repas biennal des aînés de la commune qui a eu lieu à la Renardière au Col de Marcieu le 5 octobre 2024. Ce repas, organisé par le CCAS et la Mairie, a réuni 110 anciens dans une bonne ambiance. Il s’est avéré, par la suite, qu’une très grande partie des participants avait attrapé la covid, la campagne de vaccination 2024 n’étant pas encore ouverte à cette époque. Nous souhaitons à tous un très bon rétablissement !

**1ère réunion du comité de pilotage mis en place par la Mairie sur les MEMOIRES des ex établissements de santé, le 18 octobre 2024 :**

Ce COPIL a comme objectif de définir le contenu du projet, de hiérarchiser les priorités en termes de réalisation, de trouver des partenaires et des financeurs et de réaliser concrètement les actions retenues. 3 membres de l’Adepal y ont participé.
Après une longue présentation du projet retenu suite à la réunion publique du mois de mai 2024, Olivier PRACHE, élu, a proposé que nous avancions de manière efficace et concrète. En s'appuyant sur le compte rendu de cette même réunion rédigé par Sandrine ZANGHERI secrétaire de mairie, l'ADEPAL PPR a rappelé que son groupe de travail avait confectionné 5 panneaux de mémoire, que ces panneaux pouvaient être réalisés immédiatement en faisant appel à des professionnels, que le financement était disponible, la Mairie ayant budgété 10 000€ pour l'année 2024, et que l’association proposait de prendre en charge la recherche de sociétés capables de réaliser les panneaux, de demander des devis et de les proposer au COPIL qui décidera quel projet est retenu.
Cette proposition a été adoptée, à une grande majorité des présents. Des devis sont en cours, à ce jour. C'est donc une immense satisfaction pour l’association que le travail de son groupe Mémoires des Etablissements de santé ait enfin été reconnu et qu’il puisse être réalisé prochainement. Une 2è réunion du Copil se tiendra fin novembre, l'ADEPAL PPR y participera et vous tiendra informés de l'avancement du projet.

**CAFE DES IDEES :** c’est une des décisions prises lors de l’AG du 2/10, conformément aux statuts de l’association. La Mairie ayant répondu favorablement à notre demande d’utilisation de la salle des conseils de l’ex mairie de St Pancrasse, nous proposons aux habitants de la commune de participer au premier **Café des idées** qui aura lieu **le lundi 4 novembre 2024 à 20H** dans cette salle.

Cette réunion sera l’occasion de partager des idées, des préoccupations, des propositions, des suggestions, des souhaits pour faire vivre notre territoire. Nous les ferons connaître ensuite aux élus.

La démocratie est l’affaire de tous, chaque habitant doit pouvoir exprimer sa vision de ce qu’est ou doit être notre lieu de vie.

**FORUM DES MOBILITES** : Pour les personnes qui ne peuvent se rendre (ou ne sont pas invitées, ou tirées au sort) aux **séances de réflexion organisées par la commune**, en novembre et décembre 2024, il vous est toujours possible de faire part à l’Adepal PPR de vos observations, souhaits etc…sur le sujet des mobilités. (Au 1er Café des Idées le 4 novembre 2024 à l’ex. mairie de St Pancrasse à 20h ou via CONTACTS du site internet de l’association Adepal PPR, en haut à droite de la page d’accueil) : [**https://www.adepal-ppr.fr/**](https://www.adepal-ppr.fr/)

Comment pourrait-on améliorer les déplacements intra-plateau ou plateau-vallée ? Que pensez-vous d’une navette communale entre les 3 villages, un jour par semaine pour les courses ou autres nécessités ? Combien d’habitants du Plateau ne conduisent pas ou plus ? Quel autre moyen de déplacements voyez-vous ?

Qui dit amélioration dit aussi plus grande sécurité. Que pensez-vous des chaucidous sur le Plateau, de la signalétique sur les routes mais aussi à l’entrée des tunnels de St Pancrasse ? Les panneaux, aux entrées des tunnels, sont-ils efficaces ou des feux seraient- ils plus fiables ? La taille des cars est-elle appropriée aux besoins de la population ? Etc…

L’Adepal PPR fera suivre, ensuite, une récapitulation des observations, suggestions, souhaits, propositions aux élus. Cela servira à enrichir le travail de réflexion en élargissant l’enquête.

L’ADEPAL PPR – *octobre 2024*

**-----------------------------------------**

***Pour ceux qui, à ce jour, n’ont pas payé leur cotisation à l’Adepal PPR :***

ADEPAL PPR est une association, loi 1901, indépendante et participative, **qui ne bénéficie d’aucune subvention ; seules les cotisations et la bonne volonté de ses adhérents lui permettent de fonctionner.** Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, adhérez ou participez aux frais de l’association (frais de site internet, frais de compte bancaire et assurance) en versant **SOIT :**

1) ***Une contribution libre*** *par virement bancaire ou postal à :*

 *ASSOC. ADEPAL PPR Crédit agricole*

 *IBAN 13906 00163 00205855653 97*

 *BIC AGRIFRPP839*

 (Indiquer : *versement /participation à l’association adepal ppr)*

 **SOIT :**

2) ***Une adhésion 2025*** *à l’association adepal ppr= 15 euros/famille ou 10 euros par personne, en indiquant votre nom prénom et adresse, au même compte.*

*NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE.*